

LES GARDES DU CORPS DU DUC DE SAVOIE EN 1706

par G. AIMARETTI et C. BOERI,
traductions et quelques notes complémentaires de la Rédaction du Bivouac

HISTORIQUE DU CORPS

Les Gardes du Corps furent institués en Novembre 1560 par Emmanuel Philibert de Savoie, à l'époque où celui ci entra en pleine possession de ses Etats.

Leur dénomination primitive fut celle d'Archers, leur mission : la protection du Duc, leur service se faisant à pied aussi bien qu'à cheval.

Charles Emmanuel 1er (Duc de Savoie de 1580 à 1630) réorganisa le Corps en Juillet 1607, en le composant exclusivement des plus fidèles gentilhommes savoyards et en le rebaptisant : « Compagnie des Gentilhommes Archers».

En 1634, Victor Amédée 1er (Duc de Savoie de 1630 à 1637) ajoute au Corps une compagnie de cuirassiers de S.A.R.

L'institution ne bouge pas sous le règne de Charles Emmanuel II (Duc de Savoie de 1638 à 1673).

Vers 1673, la régente Jeanne de Savoie Neumours (pendant la minorité du futur Victor Amédée II) réunit les deux précédentes compagnies, à sa propre compagnie dite de «Cuirassiers de Madame Royale» sous une dénomination unique : Les Gardes du Corps de S. A. R.

Victor Amédée II devient Duc de Savoie en 1675.

En 1690, Les Gardes du Corps comprennent 4 compagnies, dont les dénominations traditionnelles semblent anachroniques.

La première compagnie dite des Gentilhommes Archers était formée de Savoyards , les trois autres compagnies de Piémontais : seconde compagnie ou compagnie des Arquebusiers à cheval de S.A.R., troisième compagnie ou compagnie cuirassée de S.A.R., quatrième compagnie ou compagnie cuirassée de Madame Royale.

Les Gardes du Corps vont servir avec fidélité et courage leur souverain dans la Guerre de Succession d'Espagne et les différentes batailles contre les Français en Piémont jusqu'à la Paix de 1713.

Notes de la Rédaction

QUELQUES REPERES HISTORIQUES

En 1686, les troupes françaises envahissent la Savoie sous prétexte de traquer les protestants vaudois.
1688 début de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg.

En 1696, le Royaume de France et l'Etat Savoyard passent traité et deviennent alliés. Marie Adélaïde de Savoie, fille du Duc doit épouser le Duc de Bourgogne, petit fils de Louis XIV.

1701: début d'une nouvelle guerre dite de Succession d'Espagne.

Octobre 1703, Victor Amédée II rejoint la coalition anti-française...
1713 : Traités d'Utrecht : fin de la Guerre de Succession d'Espagne.

Victor Amédée II gagnera de ses alliances et retournements d'alliances quelques conquêtes territoriales et le titre de Roi de Sicile. (échangé contre la Sardaigne en 1720)



Victor Amédée II,
Duc de Savoie, futur Roi de Sicile puis de Sardaigne

ORGANISATION ET TENUES DES GARDES DU CORPS

Chacune des quatre compagnies possède un capitaine ou un capitaine -lieutenant, un lieutenant, un cornette, un maréchal des logis, quatre brigadiers, quatre sous brigadiers, deux trompettes, et cinquante gardes. Seule la première compagnie est dotée en plus d'un timbalier. Les quatre compagnies sont habillées à l'identique.

1 - LES GARDES

Grande tenue : Un habit de drap rouge, doublé de même, galonné d'argent aux coutures, poches et parements. Boutonniers argent sur le devant de l'habit, les poches et les parements. Tous boutons argent. Cravate et chemise blanches Culotte rouge, bottes noires , éperons argent. Chapeau noir, galonné d'argent Gants chamois, ceinturon chamois bordé d'argent où se suspend une épée de cavalerie lourde à garde et dragonne argent Banderole porte mousqueton de cuir recouverte de velours bleu, bordée d'or et ornée en son milieu de trophées d'armes (drapeaux, tambours, canons..) brodés en doré, bouclerie dorée, mousqueton de cavalerie



Officier (grande tenue)

Gardes (tenue de campagne)

Garde du Corps du Duc de Savoie en 1706.

Le harnachement : Selle de cuir naturel. Tapis de selle et de fontes bleu galonné d'argent et ornés des chiffres du Duc brodés en argent (un A et un V entrelacés avec une couronne ducale stylisée) Dans les fontes deux pistolets. Les cuirs sont noirs, la bouclerie et les étriers argent. Les gardes sont remontés sur des chevaux bruns noirs

En tenue de campagne : L'habit rouge est remplacé par une tenue « de buffle » sans galon ni boutonnières sauf aux parements rouges où ils subsistent. La banderole porte mousqueton est alors de buffle galonné d'argent. Le reste à l'identique de la grande tenue.

2 - LES CORNETTES

Les Cornettes portent en grande tenue un habit identique. Un galonnage argent supplémentaire aux parements et sur les tapis de selle marque le grade, de même que le port autour de la taille d'une écharpe bleue à franges argent. Les étendards sont fixés à une hampe bleu et or, terminée par une pique dorée. La hampe se fixe à l'étrier droit et par l'intermédiaire d'une tringle et d'un crochet à une banderole portée en sautoir, bleue galonnée d'or, ornée en son centre d'une ondulation dorée.

Les étendards sont de moire bleue, broderies et franges dorées. Ils sont ornés sur l'avvers des Grandes Armes du Duc de Savoie (voir plus loin). Et sur le revers d'une devise propre à chaque compagnie. Devises qui sont malheureusement inconnues à ce jour avant la date de 1741.

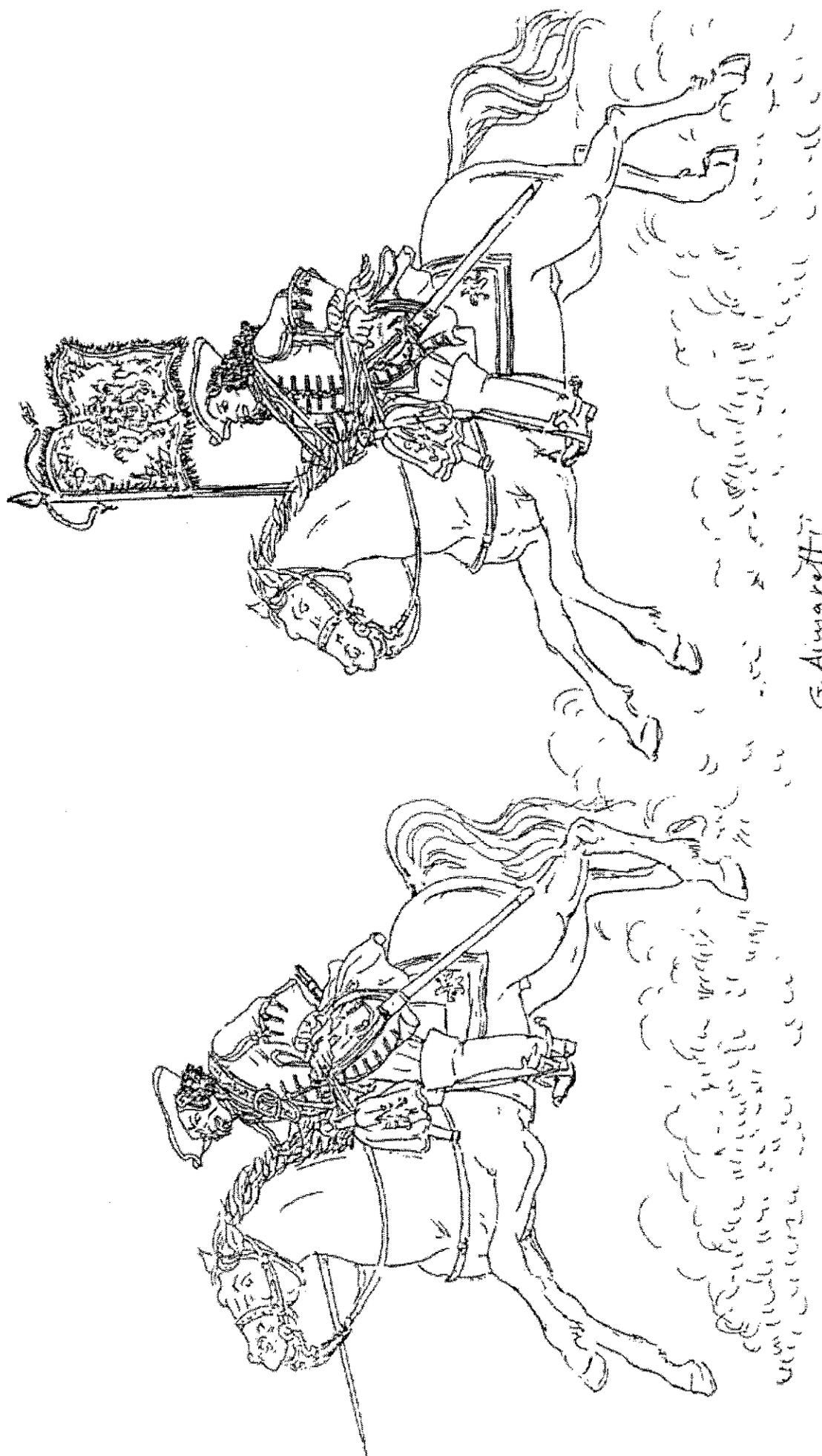
3 - LES OFFICIERS

Se distinguent par le galonnage beaucoup plus « riche » de leur habit et de leur harnachement, ainsi que par la qualité des tissus et des broderies, le port d'une écharpe bleue à franges argent autour de la taille, d'un plumetis bleu ou blanc au chapeau. Mais surtout ils portent une cuirasse de métal noirci à ornements dorés par dessus l'habit.

4 - LES TROMPETTES

Selon l'habitude de l'époque ils sont « à la livrée » de leur propriétaire : le Duc de Savoie : Chapeau comme les gardes. Habit de fond rouge, parements bleus, galonné d'argent au devant, aux boutonnières, au bord des parements et aux poches. Des fausses manches flottantes partant des épaules, au





Gardes du Corps (grande tenue)

Cornette (grande tenue)

Garde du Corps du Duc de Savoie en 1706.

galon de livrée ducale: bande ondoyante dorée (ou argent ?) sur fond bleu, bordée d'or (ou d'argent?). Ce galon de livrée forme des chevrons sur les manches et orne aussi le milieu des parements. Le reste de la tenue et de l'équipement est identique aux gardes ordinaires (les trompettes n'ayant pas de mousqueton ni de banderole qui va avec).

La trompette est de métal doré, cordon et glands argent. La flamme de trompette de fond bleu à franges dorées porte les Grandes Armes du Duc (voir ci après)

Grandes Armes du Duché de Savoie 1706

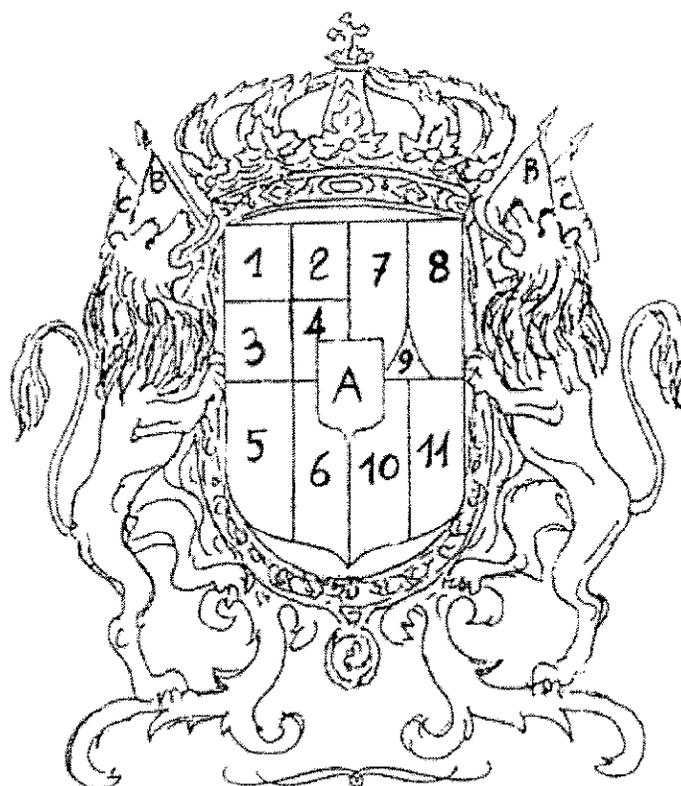
L'écu est surmonté de la couronne dorée, coiffe intérieure rouge. De part et d'autre, lions rampants dorés, langue rouge, appuyés, en bas, sur deux volutes rouges. Autour de l'écu, le collier en or de Santa Annunziata, L'écu lui même peut être divisé en 11 parties :

- 1 : fond blanc, croix potencées jaunes.
- 2 : lion rouge sur fond de bandes bleu ciel et jaune.
- 3 : lion rouge sur fond jaune.
- 4 : lion rouge sur fond blanc.
- 5 : lion et carrés noirs sur fond blanc.
- 6 : lion blanc, langue rouge, fond noir.
- 7 : Cheval blanc sur fond rouge.
- 8 : bandes horizontales jaune et noir, diagonales marron.
- 9 : Oiseaux sans pattes rouges.
- 10 : carreaux alternés jaunes et bleus.
- 11 : bande du haut rouge, puis blanche .

A : petit écu central : écu rouge 8 croix blanche.

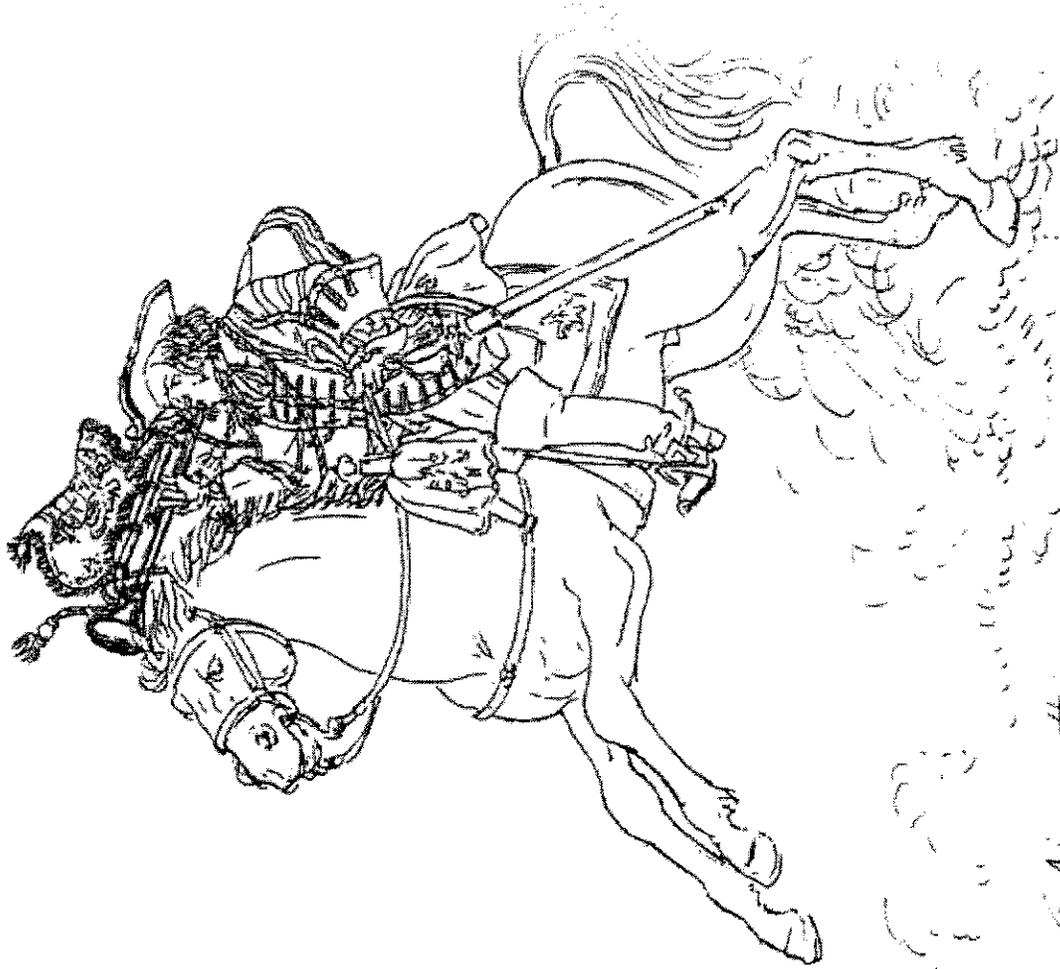
B : drapeaux bleu à croix blanche.

C : drapeaux rouge à croix blanche.





Officier (grande tenue)



Trompette (grande tenue)

Garde du Corps du Duc de Savoie en 1706.

G. Almaratti.